

Enjeu global – Action locale

Semaine québécoise de réduction des déchets

Cette année, la *Semaine québécoise de réduction des déchets* se tiendra du 17 au 25 octobre. Cette initiative existe depuis le début des années 2000 et a pour but de sensibiliser la population aux conséquences de la surproduction de déchets et de ses effets néfastes pour l'environnement.



Au Québec, nous générons près de 25 tonnes de matières résiduelles à la minute. Malgré les efforts mis en place en vue de recycler et de valoriser un certain pourcentage de ces matières, notre empreinte écologique par habitant demeure beaucoup trop élevée. ⁽¹⁾

Que faire alors? Aller plus loin que le simple recyclage dans la gestion des déchets en essayant d'intégrer le **principe des 5R**, lesquels sont :

REFUSER quand c'est possible et trouver des alternatives pour consommer mieux. Dire non a un impact bien plus grand qu'on ne peut l'imaginer. Comme non à la tasse en plastique ou en carton, aux sacs en plastique, aux échantillons gratuits.

RÉDUIRE nos déchets et résister à la tentation de surconsommer. Avant d'acheter quelque chose, nous pouvons nous demander si nous en avons vraiment besoin. Car chaque achat que nous faisons engendre de nouvelles extractions de ressources et du transport.

RÉUTILISER un produit que l'on a déjà. Avant de jeter un article à la poubelle, nous pouvons réfléchir à la manière dont cet article peut être réutilisé. On pourrait le réutiliser aux mêmes fins ou d'une manière différente. Des guenilles peuvent faire le même travail qu'un chiffon acheté ou même qu'un essuie-tout.

RÉPARER: la réparation lorsqu'elle est possible, contribue au prolongement de la durée de vie des produits. En réparant, nous évitons d'acheter un nouveau produit.

RECYCLER: le recyclage permet la réduction des déchets enfouis et de la pollution que certains matériaux causent en mettant des décennies et plus pour se dégrader. Il est important de recycler les différents produits au bon endroit. En cas de doute, nous pouvons nous informer à notre municipalité.

COMPOSTER: les déchets organiques ne devraient pas être jetés à la poubelle, car une fois sur le site d'enfouissement, cela contribue à dégager une grande quantité de méthane. Si nous avons l'espace, nous pouvons faire un tas sur notre terrain; sinon, nous pouvons acheter un composteur. De plus, en le faisant, on transforme facilement un déchet en un excellent engrais.

(1) Site internet *Semaine québécoise de réduction des déchets* (<https://www.sqrd.org>).

Sources : Site web et page Facebook de la *Semaine québécoise de réduction des déchets*; site web de *Zéro déchet* (<https://www.aqzd.ca>).